

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**



Province de Québec

Municipalité de Saint-Herménégilde

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue Principale, le 9 décembre 2024, à 19 h 00, présidé par monsieur le Maire, Steve Lanciaux, à laquelle assistaient les conseillers :

M. Robin Cotnoir	M. Michel Fontaine
Mme Marie-Soleil Poulin	M. Simon Normandin
M. Jean-Claude Daoust	M. Mario St-Pierre

Et madame la directrice générale et greffière-trésorière par intérim Jeanne Bergeron.

Monsieur le maire Steve Lanciaux informe les personnes présentes que la rencontre est enregistrée.

2024-12-09-01 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum est atteint la séance peut donc commencer.

2024-12-09-02 MODIFICATION À L'ORDRE DU JOUR

Madame la conseillère Marie-Soleil Poulin demande de reporter le point 11.16 de l'ordre du jour, soit Utilisation et affectation au fonds réservé à l'aqueduc.

Monsieur le conseiller Michel Fontaine demande d'ajouter le point 11.21 à l'ordre du jour, soit Déneigement pour la saison hivernale 2024-2025 du 774 Principale

2024-12-09-03 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Simon Normandin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour modifié.

1. Ouverture de la séance
2. Modification de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
5. Suivi des demandes
6. Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 11 novembre 2024
7. Adoption du procès-verbal de la session extraordinaire du 11 novembre 2024
8. Dépôt et Approbation des comptes
9. Rapport du maire
10. Rapport de la direction générale
11. Résolutions
 - 11.1. Adoption Correction du calendrier 2025 des assemblées
 - 11.2. Adoption du règlement numéro 341 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle numéro 282
 - 11.3. Avis de motion Règlement 342 pour taxation et tarification municipale 2025
 - 11.4. Avis de motion Règlement 343 sur la rémunération des membres du conseil municipal 2025
 - 11.5. Adoption de la grille salariale 2025
 - 11.6. Adoption de la politique des conditions de travail 2025-2027
 - 11.7. Déclaration d'intérêts pécuniaires
 - 11.8. Déclaration des apparentés
 - 11.9. Autorisation de destruction des archives 2024
 - 11.10. Facturation aux municipalités desservies par les services de la Sûreté du Québec
 - 11.11. Servitude 773 chemin Desainde

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**



- 11.12. Reddition de comptes PAVL-PPA-CE-ES 2024 - Programme d'aide à la voirie locale, Volet Projets particuliers d'amélioration
- 11.13. Licence EWON
- 11.14. Utilisation du fonds d'accès à la propriété
- 11.15. Affectation au fonds réservé aux vidanges de fosses septiques
- 11.16. Utilisation et affectation au fonds réservé à l'aqueduc
- 11.17. Affectation Réserve pour les élections
- 11.18. Affectation des travaux routiers
- 11.19. Affectation Équilibre budgétaire
- 11.20. Renouvellement du contrat de service en cybersécurité et en assurance FQM
- 12. Régie Incendie
- 13. RIGDSC et Hygiène du Milieu
- 14. Forêt Hereford
- 15. Loisirs
- 16. Famille
- 17. Culture
- 18. Lacs et cours d'eau
- 19. Divers
- 20. Période de questions
- 21. Autres sujets
- 22. Levée de l'assemblée

Adoptée.

2024-12-09-04 PÉRIODE DE QUESTIONS

Toutes les questions ont été répondues.

2024-12-09-05 SUIVI DES DEMANDES

Toutes les demandes ont été répondues.

2024-12-09-06 ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION ORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2024

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Simon Normandin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité des membres présents que les minutes de la session ordinaire du 11 novembre 2024 soient acceptées et adoptées telles que rédigées.

Adoptée.

2024-12-09-07 ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2024

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Fontaine, **APPUYÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents que les minutes de la session extraordinaire du 11 novembre 2024 soient acceptées et adoptées telles que rédigées.

Adoptée.

2024-12-09-08 DÉPÔT ET APPROBATION DES COMPTES

La greffière-trésorière par intérim dépose la liste des comptes fournisseurs du mois de novembre 2024 (71 679,33 \$), la liste des rémunérations et prélèvements versés en novembre 2024 et les états financiers mensuels de novembre 2024. Certains postes pourraient enregistrer des dépassements par rapport au budget qui seront financés à même le surplus général du présent exercice tel que décrit dans les rapports financiers remis à tous les conseillers.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité De Saint-Herménégilde

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois de novembre 2024.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robin Cotnoir, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité des membres présents:

- **DE PRENDRE ACTE** du certificat de la disponibilité des fonds tel que reproduit ci-après;
- **D'ADOPTER** et **D'AUTORISER** le paiement des comptes tel que soumis.

Je, soussignée, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la municipalité de Saint-Herménégilde, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour effectuer ces dépenses.


Jeanne BERGERON

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

Adoptée.

2024-12-09-09 RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le maire Steve Lanciaux indique qu'il n'a rien entendu de nouveau concernant les éoliennes.

Il souhaite à tous un très joyeux Noël, une bonne et heureuse année et la santé pour 2025.

Il rappelle que le déneigement des routes 141 et 251 est la responsabilité du MTQ et invite les gens à contacter le 511 au besoin.

2024-12-09-10 RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Madame la directrice générale et greffière-trésorière par intérim Jeanne Bergeron dépose le rapport de correspondance, les états financiers pour le mois de novembre 2024, le rapport du mois d'octobre 2024 concernant l'eau potable et le traitement des eaux usées, ainsi que le rapport des permis émis en novembre 2024, soit huit (8) permis.

2024-12-09-11 ADOPTION CORRECTION DU CALENDRIER 2025 DES ASSEMBLÉES

ATTENDU QUE la municipalité a adopté, le 15 octobre 2024, par résolution 2024-10-15-10 un Calendrier des sessions ordinaires du conseil de la municipalité de Saint-Herménégilde pour l'année 2025, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

ATTENDU QUE l'année 2025 sera une année d'élection municipale et que le conseil ne peut siéger 30 jours avant l'élection;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Fontaine, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Simon Normandin et résolu à l'unanimité, d'adopter la correction du Calendrier des sessions ordinaires du conseil de la municipalité de Saint-Herménégilde pour l'année 2025 comme suit :



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité De Saint-Herménégilde

Année 2025

Heure des sessions : 19 h 00

Lieu : Salle du Conseil au 776, rue Principale, Saint-Herménégilde

Dates
Lundi 13 janvier
Lundi 10 février
Lundi 10 mars
Lundi 14 avril
Lundi 12 mai
Lundi 9 juin
Lundi 14 juillet
Lundi 11 août
Lundi 8 septembre
Mercredi 1^{er} octobre
Lundi 10 novembre
Lundi 8 décembre

Adoptée.

2024-12-09-12 **ADOPTION REGLEMENT NUMERO 341 MODIFIANT LE REGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE N° 282**

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné lors de la session régulière du 11 novembre 2024 et qu'un projet du règlement numéro 341 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle numéro 282 a été déposé à la même séance;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été adopté par résolution numéro 2024-11-11-17 à ladite séance;

ATTENDU QU'aucune modification n'a été apportée au premier projet de règlement;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Simon Normandin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le présent règlement numéro 341 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle numéro 282.

Adoptée.

2024-12-09-13 **AVIS DE MOTION REGLEMENT 342 POUR TAXATION ET TARIFICATION MUNICIPALE 2025**

Monsieur le conseiller Robin Cotnoir donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, un projet de règlement sera présenté et déposé dont l'objet est la fixation de la taxation et des tarifications pour l'année 2025.

Adoptée.



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**

2024-12-09-14 AVIS DE MOTION REGLEMENT 343 SUR LA REMUNERATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL 2025

Monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, un projet de règlement sera présenté et déposé dont l'objet est la rémunération des membres du conseil municipal pour l'année 2025.

Adoptée.

2024-12-09-15 ADOPTION DE LA GRILLE SALARIALE 2025

ATTENDU QUE le taux d'inflation est fixé à 3% pour l'évaluation des salaires 2025;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Fontaine et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la municipalité de Saint-Herménégilde adopte la grille salariale 2025 pour faire partie intégrante de la politique des conditions de travail 2025-2027.

Adoptée.

2024-12-09-16 ADOPTION DE LA POLITIQUE DE TRAVAIL 2025-2027

ATTENDU QUE la Politique de travail 2022-2024 des employés municipaux viendra à échéance le 31 décembre 2024;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Herménégilde doit renouveler la Politique des conditions de travail des employés et que le conseil s'est entendu avec les employés sur les termes d'une nouvelle entente pour un terme de trois ans débutant le 1^{er} janvier 2025;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Simon Normandin, **APPUYÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter la nouvelle Politique des conditions de travail 2025-2027 ainsi que les annexes A et B, et ce, au 1^{er} janvier 2025.

Adoptée.

2024-12-09-17 DECLARATION D'INTERETS PECUNIAIRES

ATTENDU QUE les membres du conseil doivent remplir la déclaration annuelle des intérêts pécuniaires;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité des membres présents, d'archiver les déclarations des conseillers présents et du maire qui ont déposé leurs déclarations et d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière par intérim à en aviser le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Adoptée.

2024-12-09-18 DECLARATION DES APPARENTES

ATTENDU QU'aux fins des normes comptables, les membres du conseil doivent remplir la déclaration annuelle de divulgation d'informations relative aux apparentés;

IL EST PROPOSÉ par Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents, d'archiver les déclarations des conseillers présents et du maire qui ont déposé leurs déclarations et d'autoriser la directrice générale et

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**


M
G
no. de résolution
ou annotation

greffière-trésorière par intérim à en transmettre une copie aux auditeurs de la municipalité, Raymond Chabot Grant Thornton.

Adoptée.

2024-12-09-19 AUTORISATION DE DESTRUCTION DES ARCHIVES 2024

ATTENDU QUE l'archiviste Michel Hamel a dressé la liste de destruction des documents d'archives 2024 en date du 14 novembre 2024;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Fontaine, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Simon Normandin et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la destruction des documents d'archives apparaissant à la liste datée du 14 novembre 2024.

Adoptée.

2024-12-09-20 FACTURATION AUX MUNICIPALITES DESSERVIES PAR LES SERVICES DE LA SURETE DU QUEBEC

ATTENDU QUE les municipalités desservies par la Sûreté du Québec viennent de recevoir leur facture pour l'année 2025;

ATTENDU QUE la moyenne des augmentations annoncées s'établit à 6,47 %, mais que les hausses pour plusieurs municipalités sont beaucoup plus importantes, voire considérables;

ATTENDU QUE la facture 2025 marque la fin de la période transitoire pour mener à un partage de 50-50 de la facture pour les services de la Sûreté du Québec, entre le Gouvernement et les municipalités. Une période caractérisée par l'établissement d'un plafond d'augmentation à 7 % et d'un plancher à 2 %;

ATTENDU QUE lors des négociations de la nouvelle formule en 2019, les autorités du ministère de la Sécurité publique avaient assuré à ses partenaires municipaux que les augmentations seraient d'environ 3 % par année une fois la période transitoire terminée et que cette formule mettrait le monde municipal à l'abri de hausses de la nature de celles qui sont annoncées en 2025;

ATTENDU QUE le taux d'inflation est maintenant de moins de 2 %;

ATTENDU QUE les médias ont récemment fait état de la gestion du temps supplémentaire des policiers dans les régions, qui occasionne une pression importante sur le coût global du service de la Sûreté du Québec facturé aux municipalités;

ATTENDU les questions légitimes de plusieurs élus concernant l'impact réel du nombre de postes de policiers non comblés et du recours important au temps supplémentaire alors qu'un service de police efficace demande de la stabilité et une présence communautaire développée de longue haleine;

ATTENDU la hausse inconsidérée des coûts de la Sûreté du Québec et leur impact sur la facture imposée aux municipalités;

ATTENDU QUE le monde municipal n'est pas impliqué dans la détermination des conditions de travail des policiers et la gestion de la Sûreté du Québec;

ATTENDU QUE le montant total facturé aux municipalités pour 2025 s'élève à plus de 444,8 M\$, un montant considérable qui devrait donner aux municipalités un droit de regard sur la gestion de ces services.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité De Saint-Herménégilde

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité des membres présents, que la municipalité de Saint-Herménégilde demande au ministre de la Sécurité publique, M. François Bonnardel :

- De mandater une firme externe pour analyser la gestion de la Sûreté du Québec à l'instar de la démarche effectuée auprès des sociétés municipales de transport et qui a permis d'identifier des pistes de solutions pour économiser plusieurs centaines de millions de dollars;
- De conserver un plafond et un plancher pour l'augmentation des factures dans la formule permanente comme dans la formule transitoire tant que l'analyse n'aura pas permis d'identifier des moyens pour contrôler la hausse inconsidérée du coût des services de la Sûreté du Québec.
- Que copie de cette résolution soit transmise au ministre de la Sécurité publique, monsieur François Bonnardel, au député de la circonscription de Saint-François, madame Geneviève Hébert, à la directrice générale de la Sûreté du Québec, madame Johanne Beausoleil et au président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), monsieur Jacques Demers.

Adoptée.

2024-12-09-21 SERVITUDE 773 CHEMIN DESAINDE

ATTENDU QU'un projet de servitude a été préparé par Me Marie-Pier Roy, notaire, entre la Municipalité de Saint-Herménégilde et les propriétaires du 773, chemin Desainde à Saint-Herménégilde, afin de permettre le déneigement du chemin Desainde et la collecte des matières résiduelles jusqu'au 773 chemin Desainde.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Mario St-Pierre **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Simon Normandin et résolu à l'unanimité des membres présents :

- **D'APPROUVER** le projet de servitude préparé par Me Marie-Pier Roy, notaire, afin de permettre le déneigement du chemin Desainde et la collecte des matières résiduelles jusqu'au 773 chemin Desainde.
- **D'AUTORISER** monsieur le maire Steve Lanciaux à signer l'acte de servitude et tous les documents nécessaires pour donner plein effet aux présentes.

Adoptée.

2024-12-09-22 REDDITION DE COMPTES PAVL-PPA-CE 2024 - PROGRAMME D'AIDER A LA VOIRIE LOCALE, VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMELIORATION

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 45 000,00 \$ pour l'amélioration du réseau routier local pour l'année civile 2024;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'amélioration des routes locales 1 et 2 dont la responsabilité incombe à la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Herménégilde a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets Particuliers d'Amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**



ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide **financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAVL.**

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Saint-Herménégilde approuve les dépenses relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Adoptée.

2024-12-09-23 CONTRAT ANNUEL EWON

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une offre de licence annuelle de Les Armatures Coaticook inc. pour les données aux égouts d'un montant de 1 047,32 \$ plus taxes.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Fontaine, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité des membres présents d'acheter la licence annuel EWON pour un montant de 1 047,32 \$ plus taxes, afin de recevoir quotidiennement les données aux égouts.

Adoptée.

2024-12-09-24 UTILISATION DU FONDS D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robin Cotnoir, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Fontaine et résolu à l'unanimité des membres présents d'utiliser 4 000,00 \$ du fonds réservé d'accès à la propriété et de l'affecter au surplus libre au 31 décembre 2024 afin de compenser les montants versés dans le cadre de ce programme pour l'année 2024.

Adoptée.

2024-12-09-25 AFFECTATION AU FONDS RÉSERVÉ AUX VIDANGES DE FOSSES SEPTIQUES

ATTENDU QU'à l'année financière se terminant au 31 décembre 2024, un montant de 52 050,00 \$ a été accumulée pour la vidange des fosses septiques ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Simon Normandin et résolu à l'unanimité des membres présents d'affecter du surplus libre accumulé au 31 décembre 2024, la somme de 52 050,00 \$ au fonds réservé aux vidanges de fosses septiques.

Adoptée.

2024-12-09-26 UTILISATION ET AFFECTATION AU FOND RESERVE A L'AQUEDUC

Ce point a été reporté.

2024-12-09-27 AFFECTATION RESERVE POUR LES ELECTIONS

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents d'affecter du

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**



surplus libre accumulé au 31 décembre 2024 la somme de 5 526,00 \$ au fonds réservé pour les élections.

Adoptée.

2024-12-09-28 UTILISATION DU FONDS RÉSERVÉ AUX TRAVAUX ROUTIERS

ATTENDU QUE des travaux routiers ont été effectués suite à l'adoption de la résolution 2024-06-10-25 du conseil municipal en date du 10 juin 2024;

ATTENDU le coût des différents travaux, soit :

- Refaire le chemin Armand-Martineau sur 400 m : 26 465,77 \$;
- Rechargement sur le chemin Lebel : 58 188,19 \$;
- Rechargement sur 100 m sur le chemin du Vieux Canaan : 5 447,42 \$;
- Rechargement sur le 10e rang : 64 733,12 \$;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité :

- D'utiliser la subvention PAVL 2024 pour un montant de 45 000,00 \$, et la somme de 19 733,12 \$ du compte carrières et sablières, au paiement des travaux de rechargement sur le 10^e rang.
- D'utiliser la somme de 90 101,38 \$ du surplus libre accumulé au 31 décembre 2024, au paiement des autres travaux ci-dessus.

Adoptée.

2024-12-09-29 Affectation Équilibre budgétaire

ATTENDU QUE le conseil avait prévu dans son budget 2024, d'affecter une somme de 134 132,00 \$ pour son équilibre budgétaire et que cette somme n'a pas été nécessaire pour atteindre l'équilibre;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Simon Normandin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité des membres présents d'utiliser la somme de 134 132,00 \$ du fonds réservé à l'équilibre budgétaire et de l'affecter au surplus libre au 31 décembre 2024.

Adoptée.

2024-12-09-30 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SERVICE EN CYBERSECURITE ET DES ASSURANCES DE LA FQM

ATTENDU QUE la municipalité a reçu deux propositions pour un contrat annuel de services en cybersécurité et en assurances pour 2025 de la FQM;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Fontaine et résolu à l'unanimité de renouveler pour 2025 les services de la FQM en cybersécurité et en assurances.

Adoptée.



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**

2024-12-09-31 DÉNEIGEMENT POUR LA SAISON HIVERNALE 2024-2025 DU 774 PRINCIPALE

ATTENDU QUE la municipalité a reçu de Gestion du patrimoine Saint-Herménégilde, une demande afin que la voirie municipale puisse déneiger l'entrée du 774, rue Principale à Saint-Herménégilde, durant la période hivernale;

ATTENDU QUE pour en assurer la sécurité contre les incendies, l'entrée doit être déneiger pour le passage des camions-incendies;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Fontaine, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Simon Normandin et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser les employés de la voirie de la Municipalité à déneiger pour la saison hivernale 2024-2025, l'accès véhiculaire au bâtiment patrimonial sis au 774, rue Principale et ce sans frais pour Gestion du patrimoine Saint-Herménégilde.

Adoptée.

2024-12-09-32 RÉGIE INCENDIE DE COATICOOK

Monsieur le conseiller Michel Fontaine que le 18 novembre dernier, une résolution a été adoptée afin de demander à la MRC de Coaticook, une subvention pour la formation des pompiers.

2024-12-09-33 RÉGIE RIGDSC ET HYGIÈNE DU MILIEU

Monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust indique que la réunion se tiendra demain et qu'il n'y a rien à signaler.

2024-12-09-34 FORÊT HEREFORD

Monsieur le maire Steve Lanciaux mentionne que la tour ne sera pas construite cette année. C'est reporté au printemps.

Il y a beaucoup de neige pour les voitures sur le chemin Centennial.

Il y aura une réunion de la Table, mercredi pour les projets à venir.

2024-12-09-35 LOISIRS

Madame la conseillère Marie-Soleil Poulin mentionner qu'il y a eu 32 inscriptions pour la Fête de Noël le 1^{er} décembre et que les Plaisirs d'hiver se tiendront le 1^{er} février.

2024-12-09-36 FAMILLE

Monsieur le conseiller Simon Normandin mentionne qu'il y aura la remise des bourses aux étudiants lundi.

Monsieur le maire Steve Lanciaux mentionne que 2 bourses ont été remises pour les nouveau-nés, dans la municipalité.

2024-12-09-37 CULTURE

Monsieur le conseiller Michel Fontaine n'a rien à mentionner.



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**

2024-12-09-38 LACS ET COURS D'EAU

Monsieur le conseiller Robin Cotnoir mentionne qu'il y a eu une rencontre avec les gens de l'APELL. Que c'est un bon comité, dynamique.

Ils ont également fait la visite d'un site pour le projet d'une station de lavage de bateaux au Lac Wallace.

2024-12-09-39 DIVERS

Rien à mentionner.

2024-12-09-40 PÉRIODE DE QUESTIONS

Toutes les questions ont été répondues.

2024-12-09-41 AUTRES SUJETS

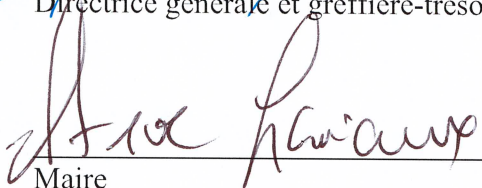
La présentation du budget et du plan triennal d'immobilisation aura lieu le lundi 16 décembre 2024 à 19 h 00.

La prochaine session régulière du conseil municipal de Saint-Herménégilde se tiendra le lundi 13 janvier 2025 à 19 h 00.

2024-12-09-42 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la conseillère Marie-Soleil Poulin propose la levée de l'assemblée à 20 h 09.


Directrice générale et greffière-trésorière par intérim


Maire

Je, Steve Lanciaux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.